

Présentée par le Club Holstein de Beauce

- Considérant que les membres n'ont aucun contrôle sur les données qu'ils génèrent par l'utilisation de divers outils
- Considérant que les membres ne touchent aucun revenu sur les données utilisées par l'industrie
- Considérant que ces données sont présentement vendues sous forme d'indices génétiques aux centres d'insémination artificielle.

Il est proposé de demander à Holstein Canada d'entamer les démarches pour retirer le droit d'utilisation des données générées par l'utilisation des contrôles laitier, consenti gratuitement à Lactanet-CDN par ses membres via le formulaire de consentement d'utilisation des données et de rediriger ce droit vers HC afin de reprendre le contrôle de la masse d'informations qu'ils génèrent. Organisme à but non lucratif au service de ses membres, Holstein Canada se verrait confier le contrôle de cette manne d'information afin de veiller aux intérêts des membres qui contribuent à fournir des données de qualité servant l'ensemble de l'industrie. Toute personne ou organisation voulant avoir accès à ces données se verrait dans l'obligation d'en négocier le droit et le coût d'utilisation avec Holstein Canada.

Décision : acceptée unanimement

Suivis reçus:

Mars 2020 :	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Résolution transmise à Holstein Canada.</li><li>▪ Holstein Québec prend part au comité du virage numérique de Valacta concernant l'enjeu de toutes les données sur une ferme laitière. À ce comité, il est régulièrement amené l'enjeu de propriété des données aux producteurs et que celles de l'amélioration génétique ont fait avancer la production laitière.</li></ul>
Octobre 2020 :	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Suivi reçu de Holstein Canada : La résolution a amené des discussions au sein de l'équipe de direction et du conseil d'administration, tout comme dans l'industrie.<ul style="list-style-type: none"><li>• Le comité sur les données et la technologie (HoCan) a été créé en réponse aux problèmes de propriété des données.</li><li>• Ce comité s'est réuni trois fois en 2020</li><li>• L'objectif est de présenter des recommandations claires au conseil en 2021.</li><li>• La résolution sera tout de même débattue comme résolution en 2021 à l'AGA de Holstein Canada.</li></ul></li></ul>
Janvier 2021 :	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le comité des données et de la technologie a effectué son second mandat avec l'analyse des données publiables et non publiables. Une demande officielle sera envoyée à Lactanet au début de février 2021 afin de demander les données publiables et non publiables. Holstein Canada travaille également à obtenir le support des autres races laitières dans ce dossier. Le troisième mandat de ce comité est en cours. Holstein Canada a entrepris une démarche de vérification</li></ul>

	juridique afin de comprendre les défis concernant la propriété et le partage des données.
Juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acceptée avec une forte majorité à l'AGA de Holstein Canada</li> </ul>
Octobre 2021	Suivi de Holstein Canada <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation par le comité des données</li> </ul>

**RÉSOLUTION NO 5 – RÉPARTITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LACTANET**

Présentée par le Club Holstein Centre-du-Québec

- Considérant que le Réseau laitier canadien et Valacta sont maintenant fusionnés et qu'il devient difficile de garder le contrôle de nos données;
- Considérant la déception des éleveurs dans le dossier du retrait des publications de la VGD par Lactanet;
- Considérant que le poids des associations de races (1) est largement inférieur à celui des agences de contrôle laitier (6) sur le conseil d'administration de Lactanet.

**Il est proposé de demander à Holstein Québec et à Holstein Canada de faire les recommandations nécessaires afin de mieux répartir le poids des associations de races sur le conseil d'administration de Lactanet, afin de mieux représenter les intérêts des éleveurs.**

Décision : acceptée unanimement

Suivis reçus:

Mars 2020 :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résolution transmise à Holstein Canada.</li> </ul>
Juillet 2020 :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présidente et le chef des opérations de Lactanet ont été invités au conseil d'administration de Holstein Québec en juillet et le sujet a été soulevé.</li> </ul>
Octobre 2020 :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette résolution sera amenée à la prochaine assemblée générale annuelle de Holstein Canada en juillet 2021.</li> </ul>
Mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentée au processus de résolutions de Lactanet</li> </ul>
Avril 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adoptée majoritairement au vote de Lactanet (24 pour, 6 contre), présentement à l'étude par le conseil de Lactanet.</li> </ul>
Juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étant donné qu'elle a été présentée à Lactanet et acceptée avec une forte majorité, elle a été retirée de l'AGA de Holstein Canada.</li> </ul>
Juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Holstein Canada fait les recommandations nécessaires pour mieux répartir le poids des associations de races sur le conseil d'administration de Lactanet afin de mieux représenter les intérêts des éleveurs.</li> </ul>
Octobre 2021	Suivi de Lactanet : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les neuf administrateurs élus/nommés représentant les partenaires de Lactanet doivent être des producteurs laitiers canadiens autorisés. Il n'est pas exigé que les deux administrateurs externes qui peuvent être nommés par le conseil d'administration soient des producteurs laitiers canadiens autorisés. Tous les administrateurs ont une obligation légale d'agir dans l'intérêt supérieur de l'entreprise, quelle que soit la façon dont ils sont sélectionnés/nommés au conseil</li> </ul>